

## Article : Textiles et appareils électriques et électroniques : les meilleures filières pour les évacuer

La période estivale est propice au nettoyage et au rangement : c'est l'occasion de faire du tri dans ses placards.

Pour évacuer ce dont vous n'avez plus l'utilité, voici **des filières de collecte locales** préconisées par le Grand Reims. Elles favorisent **l'économie sociale et solidaire** et contribuent au **réemploi** :



- **Les textiles** : les déposer dans les **conteneurs à textiles installés en déchetterie ou dans les communes**. Plus de 200 conteneurs sont à votre disposition : trouvez le plus proche de chez vous : [www.grandreims.fr/conteneurs-a-textile](http://www.grandreims.fr/conteneurs-a-textile)



- **Les appareils électriques et électroniques** : les apporter en **déchetterie**, après avoir retiré les piles et les batteries, elles-mêmes acceptées en déchetterie, dans des contenants spécifiques. Vos déchets seront pris en charge par des éco-organismes agréés qui garantissent **un traitement conforme à la réglementation** de vos déchets.

Un doute sur un déchet ? référez-vous à votre guide de collecte, consultable aussi sur [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr) (rubrique Gestion des déchets / consignes de tri).

